

Sous l'égide de
l'Association
Libres MarianneS

Madame Nicole AMELINE

Vice-Présidente du comité CEDAW
Députée du Calvados et Ancienne Ministre

PRÉSENTE LORS D'UNE CONFÉRENCE DÉBAT



LA CEDAW *

«Un outil pour l'égalité»

Convention sur l'Élimination de toutes les Formes
de Discrimination à l'égard des Femmes

* COMMITTEE ON THE ELIMINATION OF DISCRIMINATION AGAINST WOMEN

Jeudi 22 septembre 2011

19H - ESPACE DES ACACIAS - PLACE HENTGÈS
LILLE HELLEMES - Métro : Hellemmes (ligne 1)

Entrée gratuite - Contact : 06-68-83-29-50



Ville de Lille 

 **Hellemmes**

Impression : Ville de Lille

Présentation par Fabienne COUSIN



Tout d'abord, je tiens à vous remercier toutes et tous d'être venus nous rejoindre pour cette conférence débat autour du thème du CEDAW.

Nous ne pouvons malheureusement que constater, malgré la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, qu'il existe toujours des inégalités sociétales flagrantes entre les Femmes et les Hommes.

Pourtant, il existe depuis plus de 30 ans un outil appelé « le CEDAW » qui a pour vœux au travers de 30 articles de gommer ces inégalités.

L'association Libres MarianneS, et plus précisément l'Antenne Nord de la France, s'est fixé comme objectif de faire connaître cette convention qui nous semble t-il est un texte fondateur car d'envergure internationale mais malheureusement méconnu de nos concitoyens.

Cette soirée se déroulera en deux parties : dans un premier temps, Madame AMELINE présentera le CEDAW et dans un second temps, elle répondra à vos questions. Madame CARER, présente à cette table, animera le débat.

Egalement à notre table, Madame Marie-Christine LECOMTE, Présidente de l'association Libres MarianneS qui vous présentera à son tour en quelques mots les différentes actions que nous menons.

Monsieur Bernard DEROSIER, Député de la 2^{ème} Circonscription, Maire honoraire d'Hellemmes et ancien Président du Conseil Général du Nord viendra saluer en fin de réunion Madame AMELINE.

Madame Nicole AMELINE est Députée du Calvados, ancienne Ministre de la

Parité et de l'Egalité Professionnelle, Membre Expert au CEDAW aux Nations Unies, Membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.

Je remercie de leur présence

Madame DELCROIX- NAULAIS, Déléguée Régionale au Droits des Femmes.

Madame LOIRE, Déléguée Municipale d'Hellemmes, Déléguée aux Ecoles

Madame LEDEZ Adjointe à la Mairie d'Hellemmes, Déléguée à la Solidarité et Conseillère Municipale à Lille.

Mesdames LESEUTTE, GEORGES et VANNIER, Conseillères Municipales à Hellemmes.

Se sont excusés :

Monsieur Jean-René LECERF, Sénateur, retenu par une autre réunion

Monsieur Gilles PARGNEAUX : Député Européen, Vice-président de la Communauté Urbaine de Lille et Maire d'Hellemmes.

Madame Françoise HOSTALIER, Députée du Nord, retenue dans le midi pour une conférence sur le 11 septembre et sur l'Afghanistan où elle se rend très souvent. Elle présente toutes ses amitiés à Madame AMELINE

Madame Nathalie THIBAUT, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes.

Je veux remercier Monsieur le Maire d'Hellemmes et tous les services techniques de la ville d'Hellemmes, pour l'accueil et les moyens logistiques mis à disposition dans l'organisation de cette manifestation.

J'adresse un clin d'œil à toutes celles et ceux que je n'ai pas nommés et qui ont contribué à cette manifestation.

Je terminerai tout simplement cette introduction en vous racontant cette petite anecdote...

Au printemps dernier, désireuses d'en connaître davantage sur la Convention CEDAW, il a été convenu avec Madame CARER, notre animatrice, de contacter Madame AMELINE sur son site, lui demandant de bien vouloir nous recevoir à Honfleur. Nous avions pour perspective de passer deux à trois jours dans cette belle ville... Elle nous a répondu très simplement qu'elle se proposait de venir elle-même dans le Nord, à nous d'organiser cet événement... Point de week-end

à Honfleur....

Je passe la parole à Madame LECOMTE, Présidente de l'Association Libres MarianneS.

Madame CARER intervient : Madame AUBRY s'excuse de ne pouvoir venir mais a tenu à adresser à Madame AMELINE un message et un petit cadeau.
Au nom de Madame AUBRY je vous remets ceci.

Madame DERUYTER est également présente, elle est Adjointe aux Droits de la famille à Lomme.

Intervention de Mme Marie-Christine LECOMTE



Je suis effectivement Présidente et on va être pompeux, « Nationale, » mais ici, je me sens toute petite car ici, la Présidente du Nord, c'est Françoise CARER.

Je dirais quelques principes sur c'est que Libres MarianneS et je vais me faire le plaisir de paraphraser La Fontaine pour dire à quel point nous avons évolué. Tout comme La Fontaine, je dirais que nous ne sommes pas de ceux qui disent que ce n'est rien « *une femme qui se noie* » ; je dirais que c'est beaucoup et nous disons que c'est beaucoup, énorme, indigne, indécent, impensable !

Et pourtant combien de femmes se retrouvent aujourd'hui dans une situation de grande précarité, sans pouvoir se retourner, sans savoir quels recours trouver à leurs problèmes, sans savoir à qui demander, sans savoir comment faire... enfin bref, à quel saint se vouer !

En fait, nous Libres MarianneS, nous avons démarré en nous disant, c'est pas tout ça, on a de grandes paroles, de grands mots mais maintenant, il faudrait des actes. Et c'est comme ça que nous nous sommes constituées.

Et je dois dire que je suis très heureuse aujourd'hui de voir votre présence et d'assister à votre conférence parce que c'est la preuve que nous sommes capables d'agir ; de savoir ce que nous pouvons faire, dans quelles directions et pas n'importe comment. !

Nous ne pensons pas à LibreS MarianneS qu'il suffit d'être femme pour que les droits des femmes soient respectés.

J'entends ça souvent : « Ah ! oui ! mais c'est naturel, on est des femmes. » Et bien non, ce n'est pas naturel ! Il me semble me souvenir que quelqu'un disait : « On ne naît pas femme, on le devient. » Et devenir femme et avoir des droits, c'est encore plus difficile.

Et pourtant, si vous demandez à un homme comment il voit ses droits, il les voit immédiatement avec un grand H. Nous aussi, les femmes, nous les voyons, mais avec UNE Hache. Nos droits sont coupés, tronqués, bafoués insidieusement mais sensiblement.

Nous avons le devoir de nous battre avec nos moyens et la stricte application de la CEDAW me semble un excellent moyen.

(applaudissements)

Intervention de Madame AMELINE



Chère Présidente, merci à vous, à Fabienne et à chacun d'entre vous parce que je suis très sensible au fait que vous ayez pris un peu de temps, ce soir, pour venir écouter une petite conférence. Je vous rassure ! Elle ne va pas être longue.

Je suis très heureuse de saluer nos Déléguées Régionales qui font un énorme travail mais aussi Madame le Sénateur Brigitte BOUT qui nous vient du département voisin, n'est-ce pas ? Et puis de voir beaucoup d'hommes !

Je sais que c'est une région moderne mais c'est toujours très , très agréable de voir lorsque l'on parle - et c'est juste et c'est naturel- que lorsque l'on parle des femmes, on ne parle finalement que de l'Humanité et de la Démocratie.

Donc, merci à vous tous de m'accueillir ! C'est un plaisir pour moi ce soir d'être là ce soir et si vous le voulez bien, je vais vous dire quelques mots sur mon expérience aux Nations Unies et puis, je répondrai à vos questions. C'est ça qui est très important.

Je voudrais déjà vous dire que dans un monde où le progrès n'est plus inéluctable, il est vrai que se reposer la question de la situation des femmes, de leur situation, de leur position, de leur statut, ici en France, mais aussi en Europe et partout dans le monde, est une chose absolument nécessaire.

On aurait pu croire qu'avec le XX^{ème} siècle et avec les évolutions que nous avons connues - évolutions politiques et juridiques, sociales, culturelles, économiques- le problème était un peu derrière nous.



Moi, je suis une militante féministe, très engagée depuis toujours sur ces questions et nous nous sommes toujours aperçus que le combat était à continuer. Mais aujourd'hui, je voudrais seulement vous rendre attentifs à la situation de plusieurs millions de femmes dans le monde.

Que dit-on aux 600 millions de femmes qui connaissent des violences notamment conjugales dans les pays où ces violences ne sont pas considérées comme des crimes ? Que dit-on face à la situation des 300 ou 400 mille femmes qui meurent chaque année parce qu'elles n'ont pas de soins suffisants pendant leur accouchement ? Que dit-on aux 40 millions de femmes qui sont aujourd'hui victimes de la prostitution dans le monde, aux 4 ou 5 millions d'entre elles qui sont victimes, c'est encore plus horrible, du trafic d'êtres humains ?

Je dis ça parce que l'on évoque tous les sujets ; qu'il s'agisse des conflits, des violences, des souffrances, de la pauvreté, on s'aperçoit que les femmes sont toujours les victimes. Même lorsque l'on parle du SIDA, on sait qu'aujourd'hui le visage du SIDA, c'est celui d'une femme !

Et donc, cette association LibreS MarianneS m'a vraiment interpellée parce que d'abord, c'est un très joli nom et que, il est vrai que partout dans le monde la démocratie a le visage aussi d'une Marianne et que la France reste un espoir exceptionnel ; ce qui nous entraîne à une certain nombre de responsabilités mais j'y reviendrai dans un instant.

Je voudrais simplement vous dire que le comité CEDAW s'étend dans le monde contre toutes les formes de discriminations faites aux femmes.

C'est un comité qui a été créé dans la lignée de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1946, et s'est créée à l'époque, la commission de la condition de la Femme aux Nations Unies qui a donné lieu en décembre 1979 à la Convention qui est en fait, un traité international.

Ce traité a été signé, ratifié par environ 186 pays dans le monde. Vous savez qu'il y a 193 pays à l'Assemblée Générale des Nations Unies. Je ne compte pas les états non membres qui vont peut être venir en plus et cette convention a été, je dirais, signée par tous les pays.

En recevant, il y a quelque temps, le conseil national de transition libyen, je leur disais que l'Algérie avait signé cette convention avec naturellement, pas un instant, le souci de l'appliquer ! Et c'est là le problème...

C'est que nous constatons dans le monde que ces conventions internationales, qu'il s'agisse des Droits de l'Enfant, des Droits de la Femme, sont souvent des conventions que l'on arbore, que l'on est très fier de ratifier mais ce qui nous intéresse nous, communauté internationale, c'est bien évidemment, pas seulement la proclamation du droit et singulièrement du Droit des Femmes, mais l'application et la sanction.

Nous nous sommes rendus compte au fil des années que c'est le droit qui fait évoluer les sociétés et la convention CEDAW est fondée sur 15 articles de droit qui visent systématiquement la discrimination.

On peut dire si on résumait les choses d'une manière assez dure que très souvent, nous avons pu le constater en France avec le Code Civil : la loi n'était pas du côté des femmes, le droit n'était pas du côté des femmes.

Le Code Civil a fait des femmes, des mineures incapables au même titre que les enfants et les fous. On avait récupéré une âme depuis le XVI^{ème} siècle mais on n'avait pas tout à fait la raison. Et cette incapacité juridique, au sens propre du terme, a été violente parce qu'elle a entraîné un état objectivement d'infériorité dont beaucoup de femmes ont du mal à s'extraire *et je suis experte sur la Côte d'Ivoire, dans les jours qui viennent à Genève*, nous nous apercevons qu'y compris dans les sociétés les moins développées, nous retrouvons pour d'autres raisons cette différenciation entre les rôles sociaux et le statut juridique.

Alors, cette convention CEDAW a eu l'intelligence d'avoir une approche holistique, globale, de l'ensemble des thématiques qui de près ou de loin concernent ou mettent en exergue les discriminations.

Elle contient 15 articles. Je l'ai dit, dans les 2 ou 3 premiers articles, il s'agit simplement de dire pour les pays : « Nous reconnaissons qu'il faut combattre les discriminations » ; ça a l'air évident, lorsque l'on voit la somme de discriminations dans le monde. C'est là déjà un pas culturel et politique majeur.

Et puis ensuite, nous regardons comment dans la Constitution car normalement un traité international s'impose à un pays et doit être transcrit dans le droit positif ; et nous regardons donc si effectivement la convention est reprise dans le droit au niveau de la Constitution et des lois.



Et c'est là que commence à se poser le problème, dans tous les pays européens, non européens, développés, sous-développés, dans tous les pays et personne n'est parfait...

Et donc, nous passons ensuite à l'examen des différents secteurs de la vie, dans le domaine politique, nous regardons si effectivement, il y a des lois qui permettent aux femmes et effectivement, ce qu'on appelle l'égalité réelle d'être dans les processus de décisions politiques et de ce point de vue, je peux dire que la France ne figure pas parmi les meilleurs élèves puisqu'au Parlement, nous sommes 18% de femmes. Cependant, le Sénat fait mieux - ma chère collègue - 21% mais le Rwanda est lui à parité !

Et donc, nous regardons chaque point, chaque poste, parce que dans cette Convention tous les secteurs sont visés, la vie politique et publique, la vie économique, le statut juridique des femmes, notamment le mariage et le divorce, car les conséquences du divorce sont parfois extrêmement discriminatoires - mais aussi la nationalité- mais aussi, la question tout simplement de l'émancipation et puis, toute la grande question des stéréotypes, parce qu'au fond, une société se construit beaucoup sur les stéréotypes.

J'ai des amis qui ont créé une association de femmes journalistes qui regardent très souvent Paris Match, Gala etc., la Tribune, les Echos... et qui font le point entre qui signe les articles, qui est en photo, comment les femmes existent dans les médias et très souvent, elles dénoncent -y compris en France- un peu la part ou le rôle qui est assigné aux femmes. Je parle de la France volontairement dans cet ensemble, parce que nous ne faisons pas de différence aux Nations Unies

entre les pays. Je vous l'ai dit 186 pays ont ratifié.

Comment est-ce que nous les jugeons ? Nous expertisons parce que nous ne sommes pas des juges. Tous les quatre ans, les pays doivent remettre un rapport et moi, en temps que Ministre, je suis allée aux Nations Unies pour la France présenter ce rapport et je dois dire que ça a été très intéressant parce que je suis revenue avec un certain nombre d'idées puisque nous présentons un rapport sur la situation de chaque pays qui est ensuite expertisée par ces fameux experts - dont je fais partie aujourd'hui- et qui fait l'objet d'un dialogue constructif, un petit peu comme cette présentation, où le pays vient présenter ce qu'il a fait et où les experts l'interrogent et vont plus loin.

Et bien, nous nous apercevons que nous retrouvons un peu les mêmes faiblesses structurelles ; faiblesses -c'est un euphémisme- mais les mêmes structures qui sont souvent de société.

Bien sûr, dans les pays occidentaux, nous n'avons pas le meurtre de la dot. Nous n'avons pas le meurtre pour sorcellerie. Nous n'avons pas un certain nombre de rites et de pratiques culturelles qui sont vraiment caractéristiques d'autres pays mais nous avons aussi nos stéréotypes qui ont très souvent assigné à la femme un rôle plus domestique et à l'homme un rôle beaucoup plus public.

Et donc, il faut -on peut se dire- vous pouvez vous dire, oui ! ça, c'est bien mais c'est quand même derrière nous...pas tant que ça, parce que j'ai dû faire voter une loi qui a introduit le sexisme dans la loi au même plan, au même titre que le racisme parce que nous considérions que le sexisme restait quelque chose de très sensible et quand nous avons fait voté la loi sur la Parité et bien, on a eu des observations, des réflexions qui étaient tout à fait indignes d'un pays avancé culturellement, politiquement...

Nous avons dû à plusieurs reprises aller très loin pour corriger un certain nombre de pratiques ou simplement d'habitudes de stéréotypes qui faisaient que les femmes étaient vraiment dans une situation totalement décalée, comme pour l'égalité professionnelle, ce qui m'avait donné l'occasion de venir à Lille.

Nous avons pu constater que les femmes ont eu pendant très longtemps la responsabilité quasi exclusive en tout cas de l'éducation du jeune enfant ; ce qui a fait que très souvent, elles ont choisi entre l'éducation de la famille et une carrière et un métier. Et très souvent, nous avons vu des jeunes filles extrêmement brillantes disparaître et souvent, ne pas se retrouver dans les postes de décisions des entreprises parce que la vie et le poids des responsabilités leur avaient fait choisir un parcours familial par rapport au parcours professionnel.



Alors bien-sûr, dans tous nos pays occidentaux nous nous attelons à ce que ce soit corrigé, mais imaginez aujourd'hui l'ensemble des pays du monde, les 150 pays dans le monde où on est bien au-delà de tout ça et où il faut faire un effort considérable pour, en quelques années, essayer de donner vraiment du corps à cette convention CEDAW !

Alors nous allons voir ces pays -comme le Ghana qui je crois vient dans quelques jours à Genève- il y a 5 ou 6 ou 8 pays qui viennent à chaque fois.

La dernière fois, il y a eu la Tunisie, l'année dernière. J'étais personnellement en charge de ce dossier et je dois dire que j'avais été frappée par la question des Droits de l'homme.

J'avais fait remarquer à ces pays que j'étais inquiète parce que nous avons la capacité d'expertise aux Nations Unies nous permettant de comprendre comment fonctionne le pays avec le prisme des Droits de l'Homme et des Femmes -et c'est très intéressant parce que parfois, le pays ne se rend même pas compte lui-même qu'il est en train de dérapier ou qu'il est en train de s'écarter de la ligne- et surtout, nous demandons expressément une grille de lecture avec des résultats quel que soit le pays, l'Italie ou le Ghana, c'est pareil ! Les pays s'engagent...

Normalement, quand on signe une convention internationale, on s'engage sur des résultats. Alors, vous allez me dire oui ! Est-ce que la France est une bonne élève ? En fait, on peut dire que l'Europe a un temps d'avance parce que les révolutions culturelles - je dirais, s'agissant du Droit des Femmes - ont eu lieu.

Mais nous avons un triple devoir : le premier, c'est un devoir d'efficacité. Nous ne sommes pas au bout de la démarche par rapport à la convention CEDAW.

Sur les violences, nous avons considérablement avancé en France et je peux dire qu'il y a une prise de conscience et aujourd'hui, les dispositifs existent. Les efforts ont été faits. On a même intégré les violences psychologiques et je crois qu'il y a dans la nouvelle génération, une véritable prise de conscience.

S'agissant de l'égalité professionnelle, il faut poursuivre, c'est évident ! Parce qu'aujourd'hui, trop de jeunes femmes sont « bloquées ». Le plafond de verre, ça existe ! Et il faut vraiment tout faire pour casser cette image là et puis, sur la vie politique, je le disais tout à l'heure, il y a des progrès.

Je voudrais quand même ce soir vous dire qu'à côté de ce devoir d'efficacité, nous avons un devoir de responsabilité européenne. Vous êtes très bien situés ici. Je dois vous dire qu'au-delà des 13,14 ou 16 directives, il faut que l'Europe conforte son modèle social et politique avec les femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes.

C'est très important pour nous, mais c'est beaucoup plus important encore si je puis dire pour le reste du monde, parce que là, c'est le troisième devoir, c'est celui de l'exemplarité.

Je vais vous citer quelques anecdotes. Les femmes -je l'ai dit tout à l'heure- sont partout victimes des conflits, des souffrances, des violences mais elles sont partout les premières forces de la liberté de la paix et de la démocratie.

Quand je vais en Afghanistan et que les femmes me disent : « Revenez parce qu'on a confiance et que vous nous donnez deux fois plus de raisons de nous battre ! » Pas toujours facile ! La dernière fois où j'y suis allée, celle qui organisait, m'a dit : « Je suis sur la liste des talibans. Je ne suis pas sûre de survivre ». Et ils l'ont tuée quinze jours après, ! Ca arrive et quelquefois, le désespoir n'est pas chez eux mais souvent chez nous.

Mais partout dans le monde, les femmes se réunissent comme vous ce soir et elles se disent : « Comment est-ce qu'on peut reconstruire notre pays ? » Particulièrement, pour les femmes dans les pays en conflit, dans les pays en crise. J'ai vu des jeunes femmes en République du Congo violées massivement parce que les femmes sont des armes de guerre dans ce pays. C'est-à-dire qu'on viole massivement et du coup, ces femmes sont détruites mais en plus, elles portent l'enfant de l'ennemi, donc c'est une forme de génocide !



Et bien, ces femmes, je les ai vues. Elles sont malgré tout debout. Elles veulent se battre et maintenant que nous avons une juridiction internationale avec la cour pénale internationale, elles attendent qu'une seule chose, la réparation par le procès et on va les y aider. En Côte d'Ivoire, là où ils sortent d'une situation épouvantable, les femmes se réunissent, la société civile se réunit et se dit, comme vous l'avez fait tout à l'heure, qu'est-ce qu'on peut faire d'intelligent pour réagir, pour reconstruire notre pays ?

Alors, je crois qu'aujourd'hui, la convention CEDAW, c'est un outil. Vous l'avez très bien dit, c'est un mode opératoire, c'est une feuille de route, et j'ai obtenu, lorsque j'étais notamment avec un statut d'Ambassadeur, j'ai obtenu que la France fasse de l'application de la convention CEDAW, un segment prioritaire dans notre aide internationale au développement.

Il faut qu'on soutienne cela, je le dis partout ! Si un pays ne se reconstruit pas avec les femmes, il va manquer -je dirais- la marche du progrès et surtout celle de la Démocratie.

Donc, il faut que nous pesions de toutes nos forces pour que partout dans le monde, et nous avons une résolution du conseil de sécurité qui s'appelle la 13-25, vous en entendiez beaucoup parler !

La résolution 13-25 dit : « Il faut vraiment dans tout conflit faire en sorte que les exactions commises vis à vis des femmes soient réparées et que d'autre part elles soient associées à la reconstruction ».

Deuxièmement, il faut faire en sorte que l'aide internationale serve cette démarche et je voudrais faire une page de publicité personnelle.

Je vais créer un « facebook » humanitaire. L'idée, nous allons le faire avec le Quai d'Orsay, c'est très simple. C'est faire en sorte que d'abord, on parle beaucoup du CEDAW à tous les niveaux, et surtout que l'on fasse en sorte que, chacun là où il est, puisse dans le cadre de l'action que mène la France dans un certain nombre de pays et dans de très, très nombreux pays évidemment, puisse faire quelque chose d'utile pour les femmes parce que nous pouvons le faire !

Si demain, on accueille ici ou là, une jeune tunisienne, une jeune égyptienne pour terminer ses études et l'aider à devenir avocate et bien, je pense qu'on aura franchi des caps. Ce que je veux dire par là, c'est que même si en France, nous avons encore mille progrès à faire, au-delà de nos frontières, c'est une question de survie, c'est vraiment une question de survie et je voudrais absolument que ce soir de Lille, vous pensiez aussi à toutes les femmes dans le monde qui nous regardent, qui vous regardent et qui se disent : « L'espoir il est là ! »

Il est dans ce qu'elles font et là, nous devons nous sentir vraiment responsables.

Alors, ce Comité CEDAW n'a pas de moyens propres. Il a des moyens simplement dans le cadre des Nations Unies où là bien-sûr, il y a des moyens considérables mais il comporte quelque chose de tout à fait étonnant.

C'est que les 21 experts qui sont élus -moi, j'ai été élue dans le cadre des Nations Unies, il y a trois ans ; ça a été une campagne incroyable parce qu'il faut convaincre ! Il y a beaucoup de candidats dans le monde et c'est très important- ont une fonction parfaitement bénévole et très importante pour tous les pays qui veulent promouvoir la Démocratie et les Droits de l'Homme. Nous avons une juridiction à l'intérieur du Comité. Je vous le disais tout à l'heure, nous ne sommes pas des juges.

Lorsque nous recevons les pays, nous les interrogeons sur la situation précise dans laquelle ils se trouvent. En revanche, nous avons -parce qu'il y a un protocole spécifique qui a été approuvé par une centaine de pays- la possibilité, lorsque toutes les voies de recours sur un sujet de discrimination particulier ont été exploitées ; ça peut être le fait que l'on vous refuse un logement parce que vous êtes une femme d'origine étrangère, ou je ne sais quoi mais surtout parce que vous êtes une femme parce que sinon, on tombe dans les aspects racistes, c'est tout à fait différent ; ou parce que vous êtes une femme handicapée et que vous n'avez eu droit à telle ou telle chose, en général, c'est le cas de la France - les lois répondent à cela.

Mais il faudrait naturellement obtenir réparation. Dans beaucoup de pays, il n'y a pas de lois et donc, toutes ces personnes qui s'estiment victimes peuvent

faire un appel juridique à notre Comité et nous avons chaque année trois, quatre, cinq cas : une femme qui est arrêtée de manière arbitraire dans tel ou tel pays, qui est maltraitée...

Et bien, nous traitons ces cas et nous sommes une sorte -je n'ose pas dire une *agence de rétine* car on est bien loin de ça - mais le fait de dire qu'un pays est condamné, même si il n'y a pas de sanction, s'il est condamné au niveau mondial pour une discrimination, je puis vous dire que c'est quelque chose qui a beaucoup, beaucoup d'impact !

Alors, le comité CEDAW, c'est un Comité parmi d'autres aux Nations Unies. Il se réunit trois fois par an. C'est pas toujours facile parce que moi je fais des allées et retours en permanence entre l'Assemblée car l'Assemblée me prend beaucoup aussi, le local aussi et tout le reste aussi !

Donc il faut faire une grande, grande gymnastique ! Mais je fais cela au-delà de mes compétences normales de Parlementaire, parce que je crois qu'il n'y a rien de plus important aujourd'hui que de faire en sorte que là où nous sommes, tout en continuant à lutter pour nos propres droits -mais lorsqu'on parle de liberté et d'égalité, nous ne sommes pas des pays fort heureusement où là il y a de terribles problèmes- tout en continuant à lutter pour nos propres droits de femmes, et bien, il faut tout faire pour aider toutes les autres et faire en sorte que de Kaboul à Bamako, on puisse retrouver aussi l'espoir.

Je vois des théâtres de guerre, je vois des enfants mourir, je vois des femmes devenues folles parce que toute la famille a été assassinée. Je pense qu'aujourd'hui, cette responsabilité que nous avons exercée entre nous, nous devons aussi l'exercer pour toutes celles qui croient aussi dans la Démocratie et qui croient en nous.

Voilà ce que je voulais vous dire ce soir. Je voulais venir à Lille car je sais qu'ici, c'est une terre généreuse et surtout soyons fiers quand même de ce nous faisons là où nous sommes.

Il n'y a pas des experts aux Nations Unies et des associations locales. Nous sommes une communauté et peut-être quelque chose d'absolument magnifique ! Nous sommes tous habités par l'idée que les Droits de l'Homme, c'est probablement le bien le plus précieux.

Il ne s'agit pas du tout de quitter, depuis bien longtemps d'ailleurs certains se font d'un Occident qui serait la perfection, l'idée de l'exemple par rapport aux autres ! Pas du tout ! Nous ne sommes plus du tout dans cette démarche, bien au

contraire. L'idée a quitté l'ethnocentrisme pour l'idée toute simple que même si la diversité culturelle est quelque chose de tout à fait essentiel, il y a ce que Boutros Boutros-Galhi appelait « l'irréductible humain », c'est-à-dire ce socle de valeurs universelles sur lesquelles il ne faut absolument aucune complaisance.

Je dois dire que quand on voit la mobilisation qui s'est faite hier soir pour Troy Davis et quand on voit la mobilisation qui peut se faire sur les principes fondamentaux qui fondent l'Humanité, c'est-à-dire le respect de la personne, le respect de la dignité et quand on entend une femme congolaise dire : « Ma vie ne vaut pas celle d'un chien mort ! » Et bien, on se dit que le combat, il faut le mener partout !

Donc moi je le mène à Paris. Je le mène aux Nations Unies et je le mène surtout avec l'ensemble des associations que je souhaite voir de plus en plus s'engager sur cette démarche avec le CEDAW.

Mais c'est avant tout une démarche d'humanité et de générosité et lorsqu'on voit avancer un tout petit peu les choses parce qu'on a dit aux pays : « Faites le ! » On se dit que tout cela n'est pas inutile. Merci !

Applaudissements

Intervention Madame Françoise CARER



Merci Madame Ameline de nous avoir présenté le CEDAW et d'avoir défendu avec fougue votre investissement, vous nous dites à un moment donné qu'il n'y a pas de pénalités financières... La question que je me pose et bien là voilà !

On a un bel outil et ce n'est pas une histoire de finances. On a un bel outil -et c'est le mot que vous avez repris- que nous avons choisi ensemble et il y a des

fois où je me dis comment faire pour s'en servir...

Bien-sûr, il y a des gens comme vous qui ne ménagent pas votre temps, mais je lis par exemple l'article 2, le petit a/... Alors, on nous recommande d'inscrire dans nos Constitutions nationales ou toutes dispositions législatives appropriées, le principe de l'égalité des hommes et des femmes.

Je passe au petit b/ qui m'intéresse car c'est vraiment la question que l'on nous pose toujours sur le CEDAW... adopter les mesures législatives et d'autres mesures appropriées assorties y compris des sanctions -vous l'avez bien dit ce ne sont pas des sanctions pécuniaires- Et moi, je me pose la question : Comment peut-on faire appliquer ce principe, ces textes de la CEDAW par exemple, par des mesures législatives précises ?

Réponse de Madame HAMELINE

Oui ! Vous avez tout à fait raison. La question à chaque fois, si vous reprenez le texte de la CEDAW -vous avez à chaque fois, dans tel et tel domaine-naturellement, c'est combattre la violence. Nous, au niveau international, mondial, nous ne pouvons pas dire à un pays : « Ne faites pas ça ! Ce n'est pas bien et vous aurez des sanctions de quelqu'ordre que ce soit ! » .

Mais je réponds à ce niveau là. Il y a d'autres formes plus subtiles parce que les Nations Unies constituent un des premiers bailleurs de fonds mondial.

La France et l'Europe aussi -puisque l'Europe est le premier donateur en terme d'aide internationale -sachez-le- sont le continent le plus généreux. Ce que je souhaite, c'est que l'on revienne -mais alors, il y a un mot tabou en droit international qui est le mot « conditionnalité », c'est-à-dire, que l'on revienne à la tentation qui serait de dire : « On va vous aider si vous, tel ou tel pays, faites un effort dans le domaine des Droits de l'Homme ou dans le domaine du droit des femmes » etc... Si vous l'inscrivez bien dans la Constitution et là, on vous aide etc..

En réalité, la « conditionnalité » n'est plus considérée comme acceptable de part et d'autre ; de la part des bailleurs comme des pays bénéficiaires parce que ça a paru comme un « relent du colonialisme » où on disait : « Vous devez faire ça ! ». Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ça pour la raison simple et je l'ai dit l'autre jour à nos amis libyens : « Nous allons vous aider à appliquer vos propres engagements. »

La convention CEDAW, ce n'est pas nous français qui disons à n'importe quel Etat, n'importe quel peuple : « Vous devez faire ça ! » C'est un engagement qui a été souscrit par -je vous l'ai dit- par 186 pays dans le monde.

Donc, il s'agit simplement de les aider à respecter leurs propres engagements. Je dois dire que j'ai eu le sentiment que c'était bien accepté par le Conseil libyen.

Ce que je souhaite aujourd'hui -je ne vous le cache pas- et c'est pour ça que j'étais au quai d'Orsay tout à l'heure- je souhaiterais que nous fassions avec probablement l'ENA qui est très investie, une autre opération des femmes au leadership en Tunisie, en Lybie et bien évidemment en Egypte pour que le printemps arabe soit aussi le printemps des femmes ; et que nous travaillions très vite sur le leadership, leadership économique, leadership politique.

Nous avons des moyens, je ne dirai jamais des moyens de pression, mais des moyens en tout cas, de soutien actif qui permettent quand même de dire : « Oui ! ».

Si on veut vraiment être aidés, il faut rentrer dans un partenariat et respecter la question des femmes et la France ne manque jamais une occasion de dire : « Pour les femmes, nous sommes très vigilants au niveau français, au niveau national ! ».

Moi, à propos de la convention CEDAW -lorsque j'ai été nommée Ministre en 2002- j'ai immédiatement regardé effectivement comment nous étions et je me suis aperçue que nous avions une lacune en France. Nous avions une lacune notamment avec les jeunes filles des banlieues parce que les jeunes filles de banlieues n'étaient pas considérées en temps que jeunes femmes pouvant avoir des difficultés particulières.

Alors, j'ai vu immédiatement Fadéla Amara. Je lui ai financé « le livre du respect », j'ai fait un certain nombre de choses. Je me suis aperçue que sur les violences conjugales, les femmes étaient conscientes qu'elles n'avaient pas à accepter les violences ; ni par goût ; ni par lassitude ; ni par souci des enfants et que tout ça était plutôt négatif et qu'il fallait qu'elles disent non à la violence !

Je me suis aperçue que lorsqu'on franchissait la porte, et bien derrière, il n'y avait pas forcément grand-chose et que les femmes pouvaient se retrouver dans des situations difficiles. Donc, on a fait une loi et j'ai notamment tenu à ce qu'une de mes lois précise les conditions de l'éviction du conjoint violent.

C'est-à-dire, vous vous en souvenez, on a fait la loi sur l'éviction des conjoints violents qui a permis de dire aux femmes : « Ecoutez ! vous êtes chez vous, si vous avez un homme à votre domicile qui vous bat, ce n'est pas à vous de partir mais à lui ! »



On fait des lois. Ces lois sont évidemment naturellement sanctionnées. J'ai aggravé considérablement la sanction du viol conjugal. J'ai personnellement déposé une loi pour réévaluer les sanctions contre les violences.

Pour quelle raison ? D'abord parce que c'est plutôt dissuasif d'avoir des sanctions importantes mais au-delà de ça -parce que ce n'était pas normal, on avait des sanctions assez faibles- ça prouvait au fonds que ce n'était pas si grave. On s'en est aperçu et on a refait une loi.

On a fait aussi une loi sur l'égalité professionnelle dans laquelle j'avais été audacieuse puisque j'avais fixé un délai de cinq ans donnant aux entreprises la possibilité de s'organiser et en leur disant qu'au bout de cinq ans on allait les taxer. Je dois dire que cette loi a été votée et là, on n'a pas encore trop taxé !

J'ai l'impression –bon, le moment est peut être difficile- mais je reconnais quand même que là vous avez parfaitement raison ! Il ne s'agit pas de dire simplement : « la Convention est très bien faite » Mais qu'est-ce qu'on met en face ?

Donc, je dois dire qu'aujourd'hui, et encore une fois sur les violences en France, franchement, je trouve qu'on est bien ! En revanche, les scrutins -par exemple les scrutins publics, les scrutins électoraux- ne sont pas suffisamment aujourd'hui favorables aux femmes !

Vous avez des scrutins mixtes, puisque je viens de Deauville avec la loi « Chabada », un homme, une femme etc... Mais dans les scrutins uninominaux, là on est coincé ! On est aussi coincé objectivement pour les législatives parce que je ne vais décharger de leur responsabilité aucun parti mais je sais très bien comment ça se passe. Je suis élue depuis très longtemps et quand il y a une circonscription à prendre, on ne la donne jamais à une femme, sauf s'il n'y a

aucune chance et c'est malheureusement toujours un peu comme ça !

Vous savez un jour, Jacques Chirac, quelqu'un l'a interpellé, en lui disant : « Monsieur le Président, c'est odieux de voir des femmes se retrouver à des postes de responsabilités dans la vie politique parce qu'elles sont des femmes ! Et il avait répondu : « Je pense à toutes celles qui n'ont jamais eu de postes de responsabilités dans la vie politique parce qu'elles étaient des femmes ! »

Et objectivement, nous nous souvenons certainement, Madame la Sénatrice et moi, d'épisodes incroyables où l'on disait : « Ah ! oui ! cette femme, elle est extraordinaire ! tellement formidable !.. Ah ! oui ! il faut la mettre sur la liste bien-sûr, et je me disais : « C'est une bonne nouvelle ! en quelle position ? Inéligible évidemment ! »

On a connu ces périodes là et donc aujourd'hui, on s'est indigné ; on a combattu cela et il faut aller plus loin ! Ce n'est pas normal qu'au Parlement, il n'y ait que 18% de femmes ! En France, nous sommes au 65^{ème} en rang mondial !

Et maintenant la parole est à la salle...

Vous parliez tout à l'heure des ancrages historiques, où la femme reste à la maison, moi je me dis aujourd'hui, si j'ai un enfant et si je l'inscris dans une école, cet enfant aura 7 chances sur 10 d'avoir une femme comme enseignante ! On parlait de parité justement professionnelle et dans le bon sens... Est-ce que ce ne serait pas bien d'équilibrer aussi le métier d'instituteur ou professeur des écoles ? Parce que les enfants, dès leur premier âge, vont se retrouver avec des femmes et ils se font cette image de la femme à des postes d'enseignant ; dans l'enseignement supérieur beaucoup moins... Et est-ce que ce n'est pas là qu'on pourrait faire un travail pour l'éducation de nos enfants et pour qu'ils aient cette image positive de la femme à l'égale des hommes, en tous cas aux mêmes droits ?

Réponse de Madame AMELINE

C'est une très bonne question et d'ailleurs dans notre Convention, nous avons, s'agissant de l'éducation, le souci d'aller très loin dans la mixité et effectivement, d'abord le fait sur l'éducation. Ce n'est pas le cas de la France mais partout dans le monde, de faire en sorte que les petites filles aillent à l'école. Je dirais qu'il y a trois choses très importantes : c'est l'accès au droit à la justice, l'éducation et la lutte contre la pauvreté parce que si l'on arrive à faire ça, on sauve quand même beaucoup de fillettes !

Sur l'éducation vous avez tout à fait raison ! Les stéréotypes commencent là. Ils commencent d'abord dans la famille parce que... Essayez d'imaginer le sapin de

noël et les jouets sous le sapin ?.. vous allez déjà voir que là, il y a déjà des stéréotypes...



Les professeurs et les institutrices me le disent elles-mêmes. On se surprend parfois, c'est fou, à dire à un petit garçon : « Ne pleure pas ! Tu n'es pas une fille ! ou bien : « Donne la balle à la petite, c'est une fille ! Donc, fais-lui plaisir ! » Et vous avez raison. Le modèle se transmet par les femmes, c'est là qu'il y a paradoxe !

On pourrait penser qu'effectivement les femmes étant émancipées, elles soient beaucoup plus objectives. Mais, on ne peut pas en trente ans annihiler trente siècles ! Je crois que notre histoire a été une histoire patriarcale forte et qu'il est extrêmement difficile effectivement de rééquilibrer les choses en terme de stéréotypes et de culture.

Je pense qu'aujourd'hui, les études d'instituteur intègrent de plus en plus les questions de genre et ça, je crois que c'est très, très bien ! Cela permet de comprendre. Et moi, je suis tout à fait d'accord avec ce qui se dit aujourd'hui sur le genre, c'est-à-dire, le fait qu'il faut traiter un enfant comme un enfant et pas lui assigner au départ, ni un rôle social, ni quelque chose d'autre, ni un rôle culturel affirmé parce qu'il faut lui laisser sa construction.

C'est facile à dire ! J'observe que dans la réalité, ce n'est pas encore gagné ! Et vous avez raison, quand un enfant se trouve dans un univers féminin et qui n'est pas complètement sorti de ces stéréotypes, les premières années le détermine socialement. Je ne suis pas de ceux qui pensent que là encore, le progrès soit inéluctable.

Je crois qu'il y a parfois des périodes de stagnation et de régression et qu'il faut être attentif parce que, la crise aidant par exemple -je ne l'ai pas entendu encore avec la crise et le chômage- il faudrait peut-être que les femmes retournent à la maison !.. je ne l'ai pas entendu !

Mais quelquefois, je me dis que les arrière-pensées sont presque plus audibles. Il est clair qu'encore une fois, je félicite les hommes qui sont là et votre question, parce que je sais que c'est un sujet qui est difficile et lorsqu'on mène des combats comme celui que je mène depuis des années avec Simone Veil, quand je vois que, sur les 186 pays, les Etats-Unis ne sont pas membres de la convention CEDAW, pas plus que le Vatican, ni l'Iran, ça vous surprendra moins !

On se dit quand même, uniquement pour les questions touchant à l'avortement, qu'il faut que, de plus en plus, la France donne un exemple ; ce qu'elle souhaite évidemment faire.

Autre intervention

Madame la Ministre, n'avez-vous pas l'impression quelquefois de vous dire « c'est peine perdue tout ça ! » Quand on voit ce qui se passe en France... les violences faites aux femmes ! Je parle de la France, je ne parle pas d'ailleurs ! Il y a motif à se dire parfois : « C'est peine perdue après tout ?.. »

Réponse de Madame AMELINE

Quelle jolie provocation !

Les violences sont nombreuses en France. Mais maintenant, je dirais -Madame la Déléguée aux Droits des Femmes pourra le dire- les femmes portent plainte. C'est la nouveauté, parce qu'elles ont compris qu'il faut dire non à la violence. Encore une fois, je ne vais pas vous faire de la psychanalyse de comptoir... Mais vous savez, lorsque vous avez un Code Civil qui impose aux femmes le devoir d'obéissance, c'est pas facile !.. parce que, le jour où on vous corrige, que ce soit un professeur ou que ce soit le mari qui avait eu pendant des siècles, l'autorité parentale, beaucoup ont intégré cela !

Vous savez, j'ai passé énormément de temps dans les commissariats quand j'étais au gouvernement, parce que j'allais voir les femmes, les commissaires. J'ai même suivi naturellement des équipes qui allaient rechercher des femmes

coincées entre le mur et le frigidaire -on se demande comment elles ont pu entrer dans un interstice pareil- et qui disaient ; « Non, non ça va bien ! » une espèce de culpabilisation, coupable et responsable de tout... « C'est certainement parce que je n'ai pas fait quelque chose de bien ! » disaient-elles... Et ce n'était pas des femmes qui étaient dans une situation de très, très grande précarité.

J'ai vu dans un refuge en Espagne, une Présidente d'Université et j'ai vu une Magistrate me dire : « Je traitais des questions de femmes au tribunal et je rentrais... J'étais battue et je me disais, mon mari est malade ! Je faisais complètement un chant très différent ! » Donc aujourd'hui, les femmes savent que les violences, c'est non ! Elles savent que, dès qu'elles sortent, elles sont prises en charge.

Je vais vous livrer une histoire vraiment drôle puisque c'est arrivé dans ma circonscription : une femme m'a appelé en me disant ; « Ecoutez, c'est horrible ! Je ne m'entends pas du tout avec mes parents qui viennent d'écrire au Commissaire de Police que j'étais violemment battue par mon mari et c'est totalement faux ! J'ai vu arriver le Commissaire de Police ; j'ai vu arriver le bureau des victimes chez moi... Comment je leur prouve que je ne suis pas battue ? Parce qu'ils sont tous là et je ne sais pas comment faire ? »

Donc à la limite, le système fonctionne. Je n'avais pas prévu effectivement le cas inverse mais le système fonctionne ! Il faudrait aussi des condamnations assez fortes. J'ai le souvenir de la dernière, six mois, pour des violences physiques. La fille attendait son copain à la sortie, six mois après !.. C'est la vie, hein ?

Mais aujourd'hui le dispositif existe. Ce que je crois, c'est qu'il faut, en anglais il y a un mot qui est très approprié et qui n'existe pas en français c'est le « lane power want .»

Les femmes ont besoin de prendre le pouvoir sur elles-mêmes. Je vous rassure, Messieurs, il n'y a pas de lutte de classe chez moi, en tout cas pas de lutte entre les hommes et les femmes. Mais il faut reprendre du pouvoir, le pouvoir parce que les femmes ont toujours eu des conduites dictées et je crois au grand changement. Ce qui me fait penser qu'en Afrique, il y a de l'espoir ! La société civile et les femmes africaines sont formidables. Elles sont fortes, déterminées et c'est pour ça aussi que je crois en nos associations surtout lorsqu'elles sont mixtes.

L'intérêt des hommes c'est aussi d'avoir des femmes qui soient pleinement autonomes. Aujourd'hui, on a un divorce sur trois en France... Quand vous voyez qu'il y a des femmes qui n'ont plus rien, parce qu'elles ont renoncé, non pas à leurs études mais à leur job et qu'elles se retrouvent à 20, 30, 40, 50 ans, sans rien, le vrai mot, le vrai challenge pour le 20^{ème} siècle, c'est l'autonomie

sociale des femmes !

Et c'est vraiment là-dessus qu'il faut se battre, c'est-à-dire donner à chacun et à chacune la capacité de construire sa vie avec des stades différents mais d'être toujours en capacité d'avoir une indépendance personnelle et financière si possible.

Donc l'espoir, je l'ai pour la France, parce que bien-sûr, je suis une élue avec une très grande fibre sociale ! En France, on ne laisse jamais tomber personne. Nous avons des avertisseurs sociaux. Nous avons un modèle social qu'il faut renforcer et dont il faut être fier !

Nous avons des libertés publiques, nous avons des valeurs républicaines et nous sommes un pays de référence, même si encore une fois, rien n'est jamais parfait.

Moi, mon inquiétude, elle n'est pas pour la France mais elle est pour les femmes qui meurent tous les jours... Là, je me dis que toutes celles que je sauve, c'est déjà très bien ! Et lorsqu'un pays revient devant nous et dit : « J'ai compris ce que vous avez dit ! On a fait deux lois supplémentaires et ça permettra à toutes les petites filles d'aller à l'école. On a fait en sorte qu'elles ne soient plus violées sur le chemin de l'école ! » Je me dis, on a gagné !

Et toutes ces petites victoires, c'est ça qui donne le sens de la vie, je crois ! En tous cas, moi, c'est ce qui me porte parce que je n'oublie pas les visages ! Je n'oublie pas des femmes en burka me disant : « On est dans cette prison mais en même temps, on n'a rien à se mettre ! Alors finalement, on porte ça ! » Il y a des sourires et des anecdotes partout dans le monde parce qu'au fond, on s'aperçoit qu'on est tous membres d'une seule communauté et qu'il faut simplement chercher les meilleurs moyens de s'entraider et c'est cet espoir là qui évidemment me porte !

Intervention de Madame DELCROIX-NAULAIS

Si vous le permettez Madame AMELINE, je voudrais apporter aussi un témoignage de ce qui se fait sur le territoire puisque je suis la Déléguée régionale Nord- Pas de Calais, en charge des politiques, en ce qui concerne le droit des femmes.

Au niveau des violences, moi, je voudrais dire la différence et l'évolution notable, grâce aux lois, aux services de police qui sont aussi maintenant remarquables dans l'accueil des femmes, le travail en partenariat avec les associations, avec les gendarmes, avec les procureurs. Ca a vraiment évolué » !

Mais aussi, on est passé de l'ombre -c'est-à-dire de l'espace privé- à l'espace public.

Aujourd'hui, les violences sont considérées comme un problème de santé publique et donc, on peut aller très loin. Ici dans la région, la délégation, l'entreprise PSA Valenciennes- Peugeot Citroën, le CIDF de Valenciennes qui s'est associé à nous, ont fait une convention sur la prévention des violences conjugales ; c'est-à-dire que l'entreprise, c'est l'endroit où on est tous les jours...

Si ces problèmes peuvent être repérés, si on peut donner la bonne adresse au bon moment, on peut sauver des femmes et des hommes ; parce que si on ne traite pas les auteurs, on ne tient qu'un bout du problème et ça, c'est vraiment quelque chose d'important !

Nous avons un relais de proximité avec les associations, les syndicats, les DRH, et toutes les personnes sensibilisées peuvent y prendre part. On va dire ce n'est pas de l'angélisme non plus que font les entreprises ! Il y a un coût économique ! Il faut savoir que c'est considérable ! Je n'ai pas de chiffres en tête. Il faut savoir qu'en France, les choses avancent. Aujourd'hui, on voit des spots à la télé, il y a des campagnes de communication, il y a le « 39.19 ». Il y a énormément de choses qui se passent et que les choses avancent.

Réponse de Madame AMELINE

C'est vrai que PSA a été la première entreprise qui m'a aidée sur le label « égalité professionnelle » qu'on a créé.

Autre intervention

Madame le Ministre, vous avez évoqué tout à l'heure le printemps arabe et un peu, la promotion du leadership des dames de ces pays respectifs de leur nationalité. Est-ce que cette action est tout à fait louable ? Et je l'encourage bien entendu, mais n'êtes vous pas confrontée à un mur, ce mur masculin que vous avez beaucoup de difficultés à rencontrer ; ces hommes de devoir qui sont des hommes religieux ? Je pense qu'il faut les éduquer et les sensibiliser à la gente féminine tout simplement...



Réponse de Madame AMELINE

Merci d'évoquer cette question de la religion d'ailleurs. Nous nous apercevons aujourd'hui que dans les pays, notamment musulmans, il peut y avoir des évolutions formidables à condition qu'il n'y ait pas d'interprétations dérivantes. Je dirais « extrémistes » de la charia ou du Coran. Et donc, nous sommes en train de faire un travail très important sur ce terrain parce que nous recevons beaucoup de pays musulmans.

Nous faisons en sorte de faire comprendre que la libération des femmes n'est pas incompatible du tout avec l'Islam, à condition effectivement de respecter cette religion et surtout de ne pas en faire une interprétation abusive.

Je dois vous dire, je le dis parce que j'y ai beaucoup travaillé : j'ai fait partie de la Commission en France, cette fois sur la burka avec André Gérin, le Député communiste du Rhône, avec Jean Glavany qui était représentant du Parti Socialiste et beaucoup d'autres Députés.

Nous avons beaucoup travaillé tous les trois et je dois dire que personnellement, je ne me suis pas tant placée sur ce sujet, sur la question du droits des femmes, que sur la question de la République, même si je considère que la burka n'est pas un symbole de liberté, ayant vu encore une fois trop de femmes prisonnières de ce vêtement pour l'accepter, je dirais, dans une Démocratie.

Au-delà de ça, il s'agissait bien d'une interprétation, d'une instrumentalisation des femmes au service d'une interprétation totalement d'ailleurs abusive de l'Islam puisque tous les théologiens, y compris -et cela 'avait été une audition très, très difficile- Tarik Ramadan, la burka n'a rien à voir avec l'Islam !

La burka n'est pas du tout une référence religieuse mais au-delà de ça, pour

rejoindre ce que vous disiez, on sentait une sorte de test sur les valeurs de la République qui passait effectivement par ce droit des femmes et je pense que là, il y avait un danger majeur, parce que nous sommes un pays de liberté.

Nous sommes un pays où la Démocratie se vit à visage découvert, nous sommes un pays libre où l'égalité a du sens et où en tous cas, on partage l'espace public. L'espace public n'est pas un apartheid mais le partage, et donc, je crois que nous avons une vision de la République et de l'espace public qui ne coïncidait pas avec cette interprétation que nous avons trouvée trop provocatrice et trop extrémiste.

Autre Intervention

Madame le Ministre, je voudrais vous poser une question concernant les articles du mariage.

Ne croyez-vous pas qu'il serait intéressant, effectivement, dans le rôle de l'égalité de l'homme et de la femme, qu'on modifie ces articles en disant à toutes fins, à chaque fois qu'il y a un mariage : « l'époux doit faire ceci, l'époux doit faire cela » alors qu'en réalité, nous sommes dans un couple et dans un couple, chacun doit pouvoir pourvoir à la nécessité de la famille.

Donc, je trouve que les articles du mariage sont un peu indécents au niveau de l'égalité.

Réponse de Madame AMELINE

Alors, vous avez raison, la question du mariage est probablement l'une des plus sensible et d'ailleurs dans notre Convention, elle fait partie de la dernière partie. Nous considérons que le statut de la femme mariée conditionne complètement toute sa capacité à agir, en termes vraiment juridiques, l'éducation de ses enfants, les décisions à prendre, je ne parle même pas des successions.

Dans certains droits, la femme n'a pas droits. Elle n'égale pas en terme d'héritage, il y a toutes les traditions du « soeurorat » ou du lévirat où l'épouse doit épouser le frère. La question globalement au niveau mondial du statut de la femme mariée et du mariage est très importante.

Nous avons, nous en France, plutôt à mon avis, quelques améliorations à apporter au régime du divorce parce que sur le plan de l'autorité parentale, maintenant les choses sont à peu réglées et on a un partage des responsabilités

qui est organisé, mais c'est vrai que nous avons fait l'autre jour au niveau du CEDAW, l'examen des textes français et on s'est aperçu que sur l'indemnité compensatoire, il y a des questions de réévaluation qui ne sont pas totalement équitables entre l'homme et la femme.

Mais je crois que vous avez raison sur le terrain général de la répartition très claire juridiquement des responsabilités en terme de gestion de la famille. Et puis, c'est le cas aujourd'hui, il faut être attentif aux pères parce que les pères pendant un temps ont été précisément -c'était peut être une compensation- un peu sous-estimés dans les décisions relatives aux modes de garde des enfants entre autre, ce qui est aujourd'hui de plus en plus corrigé, je crois.

Autre intervention

Est-ce que l'une des résistances n'est pas dans la limitation entre le privé et le public, pas au sens juridique mais entre le domaine privé, familial, personnel et le domaine public ? La burka, c'est en fait le maintien dans le privé, le familial, on enferme... Et on le met dans l'espace public. C'est une conquête de l'espace public par un domaine privé, on protège son privé comme ça.

Est-ce que le fait qu'on ne puisse pas entrer, même en France, dans les familles, dans les domiciles pour vérifier que la loi est appliquée -il y a pas de solutions mais c'est vraiment une question- est-ce que ce n'est pas là la définition entre cette frontière pour ce qui est strictement du domaine privé et du domaine public qui serait plus facile à contrôler et à surveiller ?

J'ai eu le même problème en lycée... la réflexion sur le tabac ! Fumer chez soi n'est pas un délit, c'est-à-dire qu'on peut provoquer du tabagisme passif sans que personne, ni la femme, ni les enfants ou le mari par rapport à une femme fumeuse, puisse se plaindre. Or cela relève du pénal.

Donc, est-ce qu'y a pas un problème de définition entre l'espace privé et l'espace public qui fait qu'on est très vite coincé parce que dans certaines sociétés, l'espace privé est très, très large ? -ce qui permet le maintien de l'autorité patriarcale- Est-ce que ce n'est pas l'individu qu'il faut réhabiliter ? la personne, aux dépends de cette espèce de cellule qui devrait le protéger mais qui de fait ne le protège pas ?

Réponse de Madame AMELINE

Votre question est pertinente ! C'est ce que nous avons fait sur les violences conjugales parce que le domicile, c'est l'endroit le plus intime, le plus

protégé, le plus privatif qui soit et qui devenait l'enfer le plus total et nous intervenons dans la sphère privée à cet égard.

En revanche effectivement, dès lors qu'il n'y a pas une atteinte, je dirais à la vie ou à la dignité, il y a aussi le respect de la vie privée, donc il faut effectivement être toujours sur cette crête. Mais là, où vous avez raison, c'est que nous nous sommes souvent aperçus -quand je disais tout à l'heure que les femmes étaient dans la sphère privée et les hommes, dans la sphère publique- que les femmes devenaient un peu la chose privée.

Je me souviens d'un homme qui venait de battre sauvagement sa femme et qui disait au Commissaire de Police : « Mais ! attendez, moi je n'ai battu personne, c'est ma femme ! ». Oui ! on était dans l'appropriation privée pour le coup et là, vous avez raison, parce que la ligne n'est pas simple.

Il y a une réponse à terme, c'est que les femmes deviennent de véritables sujets de droit, de véritables acteurs de leur propre vie et qu'elles sachent dire « non », tout simplement, parce qu'au fond, le drame des femmes a été de ne jamais pouvoir ou en mesure de dire « non », et ce que je disais tout à l'heure, la prise de pouvoir pour les femmes, c'est d'être simplement en capacité de se faire respecter.

Quand vous voyez des violences et notamment -on a fait reconnaître également, et ça ne va pas vous surprendre, le fait de reconnaître un viol même sans résistances, parce qu'on s'est aperçus qu'il y a aussi des femmes qui ne pouvaient pas résister tant la pression morale au-delà du physique, le fait de reconnaître le viol conjugal comme je l'ai fait- c'était aussi audacieux, parce que c'est une façon de dire qu'on va dans la sphère privée.

Il y a des incursions dès lors pour des violences qui sont totalement incompatibles avec les valeurs fondamentales, liées tout simplement à la dignité humaine mais il y a encore derrière les portes beaucoup de choses qui se passent, malheureusement...

Autre intervention

Madame la Ministre, je m'excuse d'insister ! Je vous prie de m'excuser d'avance. Je me suis peut-être mal expliqué concernant les articles du mariage, Je trouve que certains de ces articles sont obsolètes vis-à-vis de l'égalité homme-femme . Je ne supporte plus d'entendre un élu dire dans un mariage : « L'époux se doit de... » Donc, je souhaiterais qu'on modifie justement ces articles qui datent du règne de Louis XIV, en se disant qu'effectivement, nous sommes en droits et en devoirs, la femme et l'homme, de subvenir à égalité dans le couple.

Réponse de Madame AMELINE

Alors, qui s'est marié récemment ? Parce que j'avais l'impression que quand même, objectivement, nous avons des droits et des devoirs à partager ! Là, je peux vous rassurer. Je suis mariée depuis un certain nombre d'années... Et je fais des mariages ! Ce n'est plus la formulation, ce sont les époux qui se doivent mutuellement droits et devoirs.

Si vous avez l'intention de vous marier, soyez tranquille ! Non justement... ça a été longtemps l'époux « chef de famille », l'autorité paternelle. Moi, je vais vous raconter quand même une petite histoire et pourquoi je me suis engagée à ce point depuis que je suis très jeune...

C'est parce que ma mère est agricultrice, nous avons une ferme familiale et une partie de sa famille était dans les Ardennes, donc pas très loin... Quand nous passions quelquefois la frontière pour aller en Belgique, elle disait toujours aux douaniers : « Voyez Monsieur, je travaille dix heures par jour. J'ai des responsabilités très importantes dans la ferme et ma profession, c'est néant ! »

En fait, il n'y a pas si longtemps, les femmes n'avaient pas le droit d'avoir un chéquier. Elles n'avaient pas le droit de travailler sans l'autorisation de leur mari. Tout ça, ce sont les années 50, 60 ! C'est quand même, à la fois, récent et en même temps ça fait 30, 40 ans ! Il faut passer au nouveau siècle !

Autre intervention

Peut-être, un peu vaguement, vous avez parlé des modalités salariales pour les hommes et les femmes. Est-ce qu'on peut en dire plus ce soir ? c'est important !

Réponse de Madame AMELINE

Très volontiers ! Parce que je vais vous dire, cette affaire d'inégalité salariale, il faut bien l'analyser. Pas un chef d'entreprise ne recrute que ce soit un artisan, un charcutier ou un chef d'entreprise de PME, en disant : « Tiens c'est une femme. Je vais lui donner 25% de moins ! » ça n'existe pas !

Ce qui existe par contre- lorsque vous avez, prenons un garçon et une fille de 25 ans qui rentrent dans une entreprise, regardez dix ans après- c'est le garçon devenu cadre et elle, elle est restée au point mort ! Et c'est en ce sens que se crée cette inégalité. C'est le parcours professionnel qui est inégalitaire et pourquoi l'est-il ? Parce qu'il y a, ce que j'appelle une forme d'auto- résignation.

Quand vous avez 25 ans, que vous entrez dans une entreprise, quelque part -en fonction précisément de notre observation précédente qui est de dire, il y a une époque où il n'y avait pas de place pour les femmes sur le marché du travail- et bien, on est déjà contente d'y être !

Je ne veux pas dire que c'est une fin. Mais c'est déjà ça ; ce n'est pas le commencement d'une carrière formidable qu'on a en tête quand on est un garçon... Mais lorsque la fille est remarquable, et bien, elle va quand même gérer, soit l'idée d'avoir un enfant, soit l'idée d'avoir quand même sa responsabilité dans sa famille, de sa maison etc...

Consciemment ou inconsciemment, nous l'avons vu en France comme partout. Nous avons toutes des réunions, des réunions à 19 ou 20 heures le soir. Les femmes, spontanément, ne sont pas les premières à dire : « J'y vais ! » parce qu'elles se disent : « Il faut peut-être que je rentre parce que s'il n'y a personne, on n'a pas fait les courses etc... » Et ça, c'est normal, parce qu'elles ont toujours eu cette responsabilité, l'homme apportant l'argent et les femmes tenant la maison.

Les femmes se trouvent un peu dans les deux camps et elles font un compromis et c'est le compromis qui est mortel ! Le jour où il y a un « truc » à faire le samedi matin, même un « truc » un peu sympathique ou autre, on voit moins les femmes... Lorsqu'il y a une augmentation de salaire à demander, on voit moins les femmes... parce qu'il y a aussi dans la mentalité féminine, une très grande capacité, une volonté de bien faire, même parfois une excellence assez souvent, mais l'idée que tout va, c'est déjà bien !

Donc, quand je parlais de la prise de pouvoir, c'est aussi cette vision de la carrière. Alors, il ne suffit pas de le dire. J'ai créé les crèches d'entreprises et nous avons mobilisé les Allocations Familiales parce qu'on s'est aperçu que lorsqu'il y a une crèche dans une entreprise ou à proximité, c'est très sympathique ! De plus en plus souvent d'ailleurs, les hommes se chargent d'amener l'enfant, le récupèrent et que ça sécurise tout le monde.



Il faut trouver des services plus adaptés. J'avais découvert une horreur...lorsqu'une femme revenait de congé maternité, elle n'avait pas d'augmentation de salaire pendant au moins un an, comme si on la punissait ! Alors, j'ai fait voter une loi, vous allez dire que j'ai fait voter beaucoup de lois, mais ça veut dire qu'il y avait du travail. J'ai fait en sorte qu'elles bénéficient de la moyenne des augmentations de salaire à leur retour et qu'elles retrouvent effectivement un job, en expliquant que quand on a un enfant, on est même encore plus compétente que lorsqu'on n'en a pas ; que ce n'est en tous cas pas une baisse de niveau d'intelligence et de compétence, c'est quand même fou de penser que, parce qu'une femme a un enfant, après il n'y a plus de carrière, plus ceci, plus cela !

Comment faut-il agir ? D'abord, il faut que notre société se fasse à l'idée que la démographie et les femmes qui ont des enfants, c'est formidable !

C'est formidable pour un pays et c'est aussi la marque d'une société qui, je dirais, s'épanouit etc... Nous nous apercevons de plus en plus que les femmes qui travaillent ont des enfants ! C'est formidable parce que très souvent, on se disait : « Il faut faire un choix : on travaille ou on a des enfants ! »

Maintenant plus les femmes travaillent, plus elles ont des enfants. Pour quelle raison ? parce qu'elles se sentent en capacité de les élever, y compris éventuellement seules et qu'elles se disent qu'il faut qu'elles travaillent.

Et puis au 20^{ème} siècle, les femmes travaillent ! Je crois que même, si elles ont des arrêts, même si elles font autre chose pendant d'autres moments, le principe c'est qu'elles travaillent, mais pour qu'elles travaillent intelligemment, il faut qu'elles saisissent toutes les opportunités des filières professionnelles quelles qu'elles soient et là, on n'a pas encore totalement abouti.

On a toujours un problème, notamment avec l'apprentissage, il n'y a pas « photo » ! toutes les filles sont coiffeuses et tous les garçons sont dans le bâtiment ! Alors, à chaque fois, quand je visitais un C.F.A (Centre de Formation à l'Apprentissage), on me disait : « On va vous faire visiter... Il y a une fille ! Je disais : « Non ! je reviendrai quand elles seront cinquante ! » C'est vrai que ça n'a pas grand sens !

Il faut se construire des plans de carrière, et vraiment avoir des « plans de carrière ». Vous allez me dire : « En ce moment, c'est difficile ! Oui ! » Mais ça ne change rien. Il faut que les femmes se disent : « Moi, j'ai envie de réussir et rien n'est interdit ! Je suis légitime partout et que les femmes ne se mettent pas comme ça dans des situations de « moins-disant » parce qu'encore une fois, ce n'est déjà pas mal de travailler et d'être dans l'entreprise.

Je reconnais qu'il y a des entreprises encore frileuses. Je suis présidente d'une fondation européenne de l'égalité professionnelle avec PSA, avec BNP Paribas etc... Vouloir au niveau européen convaincre toutes les entreprises que des femmes aux meilleurs postes, ce n'est pas seulement de la Démocratie, c'est de la croissance et c'est de la compétitivité d'entreprise. Donc, je pense que l'on va porter ce combat là au niveau européen.

Intervention de Marie-Christine LECOMTE

Je voudrais juste ajouter une chose. En ce moment, nous demandons, nous les femmes, que les femmes aient le même salaire que les hommes et à Libres MarianneS, on a beaucoup réfléchi et on s'est dit non !

On est à l'envers ! Ce n'est pas ça qu'il faut demander ! On va demander que les hommes aient le même salaire que les femmes et je pense qu'on va faire bouger beaucoup mieux les choses, si on propose tout simplement que les hommes aient exactement le même salaire que les femmes !

Autre intervention

Je suis très contente ce soir de vous entendre. Ma première question est : « Pourquoi la CEDAW est si mal connue ? » Ma 2^{ème} question est : « Vous dites que la France apparemment se porte assez bien ; on peut noter des avancées. Moi, je constate que quand même, il y a quelques reculs. Je veux parler, par

exemple, des plannings qui sont dans des difficultés, qui ont été dans de grands bouleversements, qui ont des difficultés financières, beaucoup de difficultés encore...

Dans les établissements scolaires, il y a de moins en moins de médecins scolaires et d'assistantes sociales. J'ai dirigé un établissement scolaire où nous avions des quartiers difficiles et maintenant, s'il n'y a plus cet encadrement, ces structures, comment va-t-on faire pour détecter les enfants maltraités, et même les enfants violés ? Donc là, c'est une question de choix politique et de financement, donc, qu'est-ce que vous apportez concrètement ? Merci de me répondre.



Réponse de Madame AMELINE

Alors, sur la CEDAW, vous avez raison ! Les conventions internationales, d'une manière générale, ne sont pas très connues. C'est un tort parce qu'elles font obligation à l'Etat de les respecter. Donc, il vaudrait mieux qu'on les connaisse. J'ai proposé un nouveau mécanisme au Parlement qui permettrait lorsque l'on prépare un texte, que ce soit sur les retraites, que ce soit sur l'éducation, et bien de vérifier très, très clairement si ce texte est en conformité avec la Convention Internationale ; ce qui serait déjà très bien ; ce qu'on ne fait pas systématiquement...

Et puis deuxièmement, par exemple sur la burka, j'ai visé, j'ai fait en sorte que vous savez dans une loi, il y a une partie qu'on appelle l'exposé des motifs, où l'on vise ce qu'on appelle les considérants qui font référence à des textes- et bien, j'ai fait en sorte que la référence aux questions des stéréotypes et autres soient visée au niveau de la CEDAW dans le texte concernant la burka.

Mais c'est assez rare, j'ai proposé un autre pendant de mécanisme qui est un mécanisme de veille et qui serait un mécanisme. On va le créer, ce qui va permettre régulièrement de se dire : « Tiens, au fait, sur la Convention par exemple du CEDAW ou sur la Convention des Droits de l'Enfant, est-ce qu'on est bien en ligne ? Est-ce qu'on est bien en phase ? Est-ce qu'on ne devrait pas faire quelque chose sur tel ou tel sujet ? »

Donc, là où vous avez raison, c'est là où on va être ! Moi, j'y travaille par nature mais on va faire en sorte que la Convention concernant le Droit des Femmes soit plus présente dans la vie politique, plus mise en valeur auprès des associations que vous représentez.

Sur les structures, vous avez raison, je me dis : « C'est fou ! parce qu'il est vrai que l'on pourrait croire aujourd'hui avec tout ce qu'on a fait avec le planning familial, tout ce qu'il y a comme informations, tout ce que fait la télé d'une manière générale, on n'ait de moins en moins besoin d'avoir des systèmes ! »

Un jour, un journaliste m'a dit : « Est-ce que vous avez l'intention de créer de plus en plus de places pour les femmes ? » Je lui ai dit : « J'espère bien supprimer un jour les refuges. Attendez ! Moi, je ne suis pas là pour gérer les femmes qui ne sont pas des victimes éternelles. C'est un peu comme quand on a un accident de voiture, on a un problème, mais après on se relève et je souhaite vraiment que les femmes n'aient plus besoin de refuges et de la même façon, je pense aujourd'hui la même chose pour les questions de contraception.

Malheureusement, je suis parfaitement au courant ! Je sais bien que le nombre d'avortements est toujours très important. C'est une opération qui est tout à fait libre, mais cela suppose quand même que derrière, il y a un manque d'informations, d'accompagnement surtout lorsqu'il touche des jeunes filles. Je pense qu'il faut continuer à avoir effectivement un travail de fond.

Je rends hommage aux Délégations Régionales car il y a un travail de fond qui est fait et je pense aussi qu'il faut que ce soit aussi un peu à chacun d'entre nous d'y travailler.

Les associations, de ce point de vue, paraissent également intéressantes et n'oublions pas la famille, parce qu'au fond, c'est l'éducation qui fera la différence !

C'est la capacité aujourd'hui des familles à faire en sorte que les jeunes filles soient beaucoup plus sûres d'elles-mêmes, qu'elles aient des valeurs, qu'elles aient des principes, parce que tant que l'éducation ne sera pas effectivement au rendez-vous de l'Histoire, nous aurons effectivement besoin de structures publiques. J'espère vraiment qu'en 2050, ça ne sera plus le cas !

Intervention de Madame Françoise CARER

Merci Madame Ameline !

Je vais conclure en une seule phrase : le but de Libres MarianneS, c'était de faire connaître le texte de la CEDAW. Nous ne sommes pas les premières, je tiens à le rappeler, la Maison des Femmes dont nous avons la présidente ici et Mères pour la Paix -sa présidente Nanou Rousseau- avait déjà fait le travail, il y a deux ans. Mais je pense qu'il faut sans arrêt remettre sur le métier, de façon à ce que ce texte entre dans les mentalités.

Madame Ameline, nous ne sommes pas très originales. Nous avions prévu un petit cadeau du Nord... Manque de chance pour vous, vous allez prendre quelques kilos parce que c'est le même cadeau que Madame Aubry vous a fait !



On tient aussi à remercier particulièrement votre secrétaire. Elle a le même cadeau. Je pensais aussi remercier toutes les associations féminines qui sont des nôtres, vous inviter à prendre le verre de l'amitié et surtout permettre à Madame Ameline de discuter avec les unes ou les autres et surtout, de se restaurer car elle a son train à 22 heures ainsi que Madame Lecomte.

Je vous remercie, Madame AMELINE

En tout cas, merci à tous !